PLUS + GRAND BESANÇON

plus.grandbesancon.fr

www.grandbesancon.fr - 2,50 €

119
JANVIER
FÉVRIER 2024

COLLECTE DES DÉCHETS : ON CHANGE DE RYTHME !

+ D'ACTU
Schéma cyclable : une nouvelle carte

+ D'ACTIONS
Grand Besançon territoire d'industrie

+D'INSPIRATION
Séverine Vienney, PDG d'ERDIL

Le fil de votre magazine

PLUS SOMMAIRE

Janvier
Février 2024

04 PLUS de liens
L'actualité des réseaux

05 PLUS d'échos
Le Territoire dans la presse

06 PLUS d'actus
Les informations du Territoire

10 PLUS dossier
Un sujet à 360°

20 PLUS d'actions
La métropole agit pour vous

PLUS de proximité
27 *Communes*
31 *Besançon*

38 PLUS d'emploi
On recrute !

Restons connectés

Grand Besançon Métropole

Grand Besançon Développement
Grand Besançon Métropole

GrandBesançon

@BesançonBoosteur deBonheur

Retrouvez les compléments d'information sur : plus.grandbesancon.fr

grandbesancon.fr
boosteurdebonheur.besancon.fr

DOSSIER P.10

COLLECTE DES DÉCHETS : LE RYTHME CHANGE

Cartographie des changements par commue **P.12**

Compostage obligatoire dès le 1er janvier **P.14**

Comment bien trier ? **P.16**

68 ENSEMBLE

Amagney
Audeux
Avanne-Aveney
Besançon
Beure
Bonnay
Boussières
Braillans
Busy
Byans-sur-Doubs
Chalèze
Chalezeule
Champagney
Champoux
Champvans-les-Moulins
Châtillon-le-Duc
Chaucenne
Chemaudin et Vaux
La Chevillotte
Chevroz
Cussey-sur-l'Ognon
Dannemarie-sur-Crète
Deluz
Devecey
École-Valentin
Fontain
Franois
Geneuille
Gennes
Grandfontaine
Larnod
La Vèze
Le Gratteris
Les Auxons
Mamirolle
Marchaux-Chaudefontaine
Mazerolles-le-Salin
Mérey-Vieilley
Miserey-Salines
Montfaucon
Montferrand-le-Château
Morre
Nancray
Noironte
Novillars
Osselle-Routelle
Palise
Pelousey
Pirey
Pouilley-Français
Pouilley-les-Vignes
Pugey
Rancenay
Roche-lez-Beaupré
Roset-Fluans
Saint-Vit
Saône
Serre-les-Sapins
Tallenay
Thise
Thoraise
Torpes
Vaire
Velesmes-Essarts
Venise
Vieilley
Villars-Saint-Georges
Vorges-les-Pins

Renforçons les bons gestes de tri !

Grand Besançon Métropole s'applique, à travers l'ensemble de ses politiques, à réduire l'impact de nos activités sur la biodiversité, la qualité de l'air, de l'eau, des sols… augmentant l'attractivité du territoire et la qualité de vie des habitants. Ces politiques de gestion des déchets, des mobilités, des circuits courts, de rénovation des bâtiments, de déploiement des énergies renouvelables, de gestion de l'eau, partagées par les élus de notre collectivité, portent leurs fruits grâce aux habitants du territoire qui se les approprient quotidiennement.

La politique de gestion des déchets de Grand Besançon Métropole est ainsi mise en place pour diminuer les volumes et les émissions de gaz à effet de serre, pour mieux trier les matières qui peuvent être recyclées ou réutilisées et pour diminuer la pression sur les milieux.

Cette politique est efficace grâce aux habitants qui ont intégré les pratiques de tri et de compostage à leurs habitudes de vie.

L'une des mesures phare de cette politique mise en place depuis onze ans, est la redevance incitative qui a permis **une baisse de plus d'un tiers de la production de nos ordures ménagères résiduelles (-39%).** Ces résultats nous permettent d'adapter le service de collecte.

À partir du 29 janvier 2024, la collecte des déchets résiduels toutes les deux semaines sera généralisée aux 67 communes péri-urbaines, en alternance avec la collecte des emballages recyclables.

Janvier 2024, c'est aussi la date d'application de la loi sur les biodéchets. Grand Besançon Métropole et le SYBERT complètent donc leurs outils pour accompagner chacun vers les modalités de compostage liées à son mode de vie (individuel à domicile, collectif en pied d'immeubles, en sites de quartier ou de village).

Le tri des déchets recyclables, c'est aussi la **poursuite de l'installation de stations de tri de nouvelle génération sur le quartier de Planoise,** en lieu et place des bacs jaunes.

Toutes ces améliorations concourent à atteindre **l'objectif d'une meilleure valorisation des déchets recyclables.** Pour autant, restons vigilants et essayons de réduire la quantité des déchets produits.

De façon pragmatique, nous agissons avec vous et pour vous, pour faire face aux défis climatiques et sociaux du XXIe siècle, en projetant notre territoire dans l'avenir tout en améliorant votre quotidien.

Nous vous souhaitons une très bonne et heureuse année 2024.

Anne VIGNOT
Présidente de Grand Besançon Métropole
Maire de Besançon

Gabriel BAULIEU
1er Vice-Président de Grand Besançon Métropole
Maire de Serre-les-Sapins

L'actualité des réseaux

PLUS DE LIENS

Retrouvez toutes les actus quotidiennes du Grand Besançon en ligne.

FACEBOOK

Photo bucolique du village de Fontain avec ce levé de soleil hivernal éblouissant.
https://bitly.ws/367WI

YOUTUBE

Vidéo bilan du salon Cap vers l'emploi où plus de 3000 personnes sont venues à la rencontre des près de 200 entreprises et structures publiques.
https://www.youtube.com/watch?v=2FvJ9xg9nI4

LINKEDIN

« Le cœur du temps bat chez Utinam » a titré le Journal du luxe, pour rendre hommage aux 30 ans de carrière de Philippe Lebru.
https://bitly.ws/367Sb

INSTAGRAM

Magnifique photographie de Philippe Lussagnet. Les rayons du soleil percent à travers les branches de la forêt de Montfaucon lors des premiers frimas de l'hiver.
https://bitly.ws/367SL

Retrouvez tous les liens... en scannant ce QR Code

Le Territoire dans la presse

PLUS D'ÉCHOS

Retrouvez tous les liens... en scannant ce QR Code

3

Les jolis mots à destination de Besançon de la célèbre écrivaine Katherine Pancol nous vont droit au cœur. On vous les restitue ici : *« Vendredi donc, j'étais à Besançon, 120 000 habitants, ville entourée de remparts construits par Vauban, classée ville d'Art et d'Histoire, investie par Jules César, capitale de la Gaule romaine, belle paresseuse couchée dans un coude du Doubs. Besançon, ville natale de Victor Hugo, de Tristan Bernard, des frères Lumière, ville que fréquentèrent Colette, Alexandre Dumas, où Julien Sorel ("Le Rouge et le Noir") entre au séminaire. "Besançon, écrit Stendhal, une des plus jolies villes de France. Elle abonde en gens de cœur et d'esprit". Stendhal avait raison, Besançon est un bijou où vivent les Bisontins, gens raffinés, doux. La vie y semble liquide, facile. Et appétissante. »*

https://bitly.ws/369Kr

Les Echos

L'excellence de la formation bisontine avec 2 étudiants de l'école d'ingénieurs Supmicrotech associée à une étudiante de Nancy, qui ont remporté le concours « Pitch your project ». Solène Grandpierre, Basile Menassol et Valentin Meunier ont créé une montre mécanique qui permet de compter les émissions de CO_2 du porteur.

https://bitly.ws/369Hi

Libération

« Le quotidien national rendait hommage à Charles Piaget en republiant une interview de 2018 : Charles Piaget, figure du combat de l'entreprise horlogère Lip dans les années 1970, est mort le 4 novembre 2023 à l'âge de 95 ans, a annoncé la maire de Besançon Anne Vignot. "Libération" republie le dernier portrait que la rédaction a fait de cette légende ouvrière »

https://bitly.ws/369Ti

PLUS D'ACTUS

Illuminations de noël

Les illuminations de noël font scintiller l'hôtel de ville de Besançon et la place Saint-Pierre.

PORTES OUVERTES à l'université

Les traditionnelles portes ouvertes de l'université de Franche-Comté sont programmées cette année le samedi 3 février à Besançon à partir de 9h. L'ensemble des campus et sites seront accessibles librement au centre-ville, sur les Hauts-du-Chazal, à Montjoux, et la Bouloie. Sur les différents sites, futurs étudiants et parents pourront retrouver des informations sur les 460 formations proposées par l'université. Conférences sur le campus Bouloie, jeux concours, et diverses animations sont aussi au programme. Ces journées permettront de découvrir les modalités pratiques de la vie des campus, leurs futurs espaces d'étude et de convivialité, et ainsi de mieux se projeter dans la vie universitaire. À la Maison des étudiants seront présentés les bourses, logements, mutuelles étudiantes, les tarifs transports… Le Crous fera quant à lui visiter des chambres et des appartements, et les restaurants universitaires seront ouverts pour déjeuner.

+ d'infos sur :
www.jpo.univ-fcomte.fr

UN SALON PROTÉGEZ vos compteurs d'eau contre le gel

L'hiver est là et avec lui les températures négatives. Aussi, pour éviter que le froid n'entraîne d'importants dégâts sur vos compteurs d'eau, pensez à les isoler, surtout lorsqu'ils sont placés dans des regards extérieurs. Le gel de votre compteur peut générer des désagréments et des frais importants à votre charge. Nous vous recommandons donc de mettre en place une protection facile à manipuler et constituée de préférence de matériaux isolants, légers et imputrescibles. Sont à éviter les matériaux tels que laine de verre, laine de roche, paille, morceaux de tissu ou journaux qui absorbent l'humidité car ils risquent de geler le compteur et de compliquer son accès.

+ d'infos :
www.grandbesancon.fr/eau

COLLECTE des sapins de noël

Comme chaque année, Grand Besançon Métropole prévoit un dispositif spécial pour recueillir vos sapins de Noël après les fêtes. Afin d'assurer leur valorisation, vous êtes invités à les déposer (délestés de toutes leurs décorations) en écocentre (déchetterie). Vous retrouverez tous les horaires d'hiver de vos déchetteries sur : www.sybert.fr. Pour les personnes ne pouvant se rendre en déchetterie et qui vivent à Besançon, la Ville organise une collecte jusqu'au 26 janvier 2024. Pour ce faire, merci de respecter les consignes suivantes :

- les petits sapins (moins d'un mètre) sont à déposer sur les bacs et seront collectés le même jour ;
- les plus grands sapins sont à déposer sur le trottoir, hors des copropriétés, et seront collectés le lendemain du jour de collecte des bacs.

+ d'infos :
www.grandbesancon.fr

DÉFIS DE LA BOUCLE

Encore un immense succès populaire pour les Défis de la Boucle Crédit Agricole. Cette série de trails hivernaux nocturnes a réuni près de 4000 participants. Au programme, Fontain, Dannemarie-sur-Crète, Pelousey et pour finir Besançon. Grand Besançon Terre d'outdoor !

DON DU SANG : sauvez des vies

Le don du sang se poursuit dans une période particulièrement importante pour les malades car les réserves de sang sont traditionnellement basses en hiver. Mobilisons-nous pour sauver des vies en prenant rendez-vous sur : www.mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr
Rendez-vous près de chez vous aux dates suivantes :

- 10/01 – Besançon – Grand Kursaal – Place Granvelle de 10 h à 14 h et de 15 h 30 à 19 h 30
- 11/01 – Thise – Salle des fêtes – 16j à 10 h 30
- 15/01 Pouilley-les-Vignes – Salle des fêtes 16 h 30 à 20 h
- 16/01 – Besançon – Fac de médecine – 8 h 30 – 12 h 30
- 3/02 – Les Auxons – Saône – Salle des fêtes – 9 h – 12 h 30
- 12/02 – Saône – Espace du Marais – 16 h à 19 h 30
- 15/02 –Besançon – Lycée Ledoux – 8 h 30 à 12 h 30
- 17/02 –Devecey – Maison develçoise – 9 h à 13 h
- 19/02 –Pirey – Centre St Exupéry – 15 h 30 à 19 h 30
- 27/02 –Boussières – Maison des Loups – 15 h à 19 h
- 29/02 –Ecole-Valentin – Centre d'activités – 15 h 30 à 19 h 30

EXPO SUR LES MILIEUX NATURELS

Et si on découvrait sous un autre angle les milieux naturels du Grand Besançon, son climat ou ses enjeux climatiques ? La première exposition sur les milieux naturels a été conçue par la Conservatoire Botanique. Une expo ludique qui a beaucoup plu au public du Musée des Maisons comtoises cet été grâce à ses éléments très complémentaires. D'abord une grande aquarelle de Jean Chevalier, ensuite des panneaux ludiques et pédagogiques et enfin des éléments à manipuler. La deuxième baptisée « Le climat vu de ma fenêtre » a été réalisée par l'association Terra Eco. Enfin, la dernière, conçue avec l'ADEME concerne les enjeux climatiques présents et à venir sur le Grand Besançon. Les communes ou associations peuvent emprunter ces expositions sur simple demande au service environnement de Grand Besançon Métropole : 03 81 87 88 60 ou environnement grandbesancon.fr.

ATTENTION AU MONOXYDE DE CARBONE

En cette période hivernale, la vigilance est de mise contre les intoxications au monoxyde de carbone. Un gaz incolore, inodore et non irritant, mais potentiellement mortel. La cause est toujours due à un mauvais entretien des appareils de chauffage. Des gestes simples peuvent sauver des vies : les installations de chauffage (chaudière, poêle, insert), mais aussi chauffe-eaux et conduits d'évacuation doivent être vérifiés chaque année par un professionnel. A cette occasion demandez au professionnel (plombier, chauffagiste, ramoneur) une attestation d'entretien de votre appareil et lors de l'installation de la chaudière au gaz, demandez-lui une attestation de conformité. Respectez impérativement le mode d'emploi des appareils de chauffage et de cuisson. Enfin, **pensez aussi à aérer votre intérieur 10 minutes par jour**.

+ d'infos : www.sante.gouv.fr

Itinéraires cyclables : 17 liaisons structurantes

Grand Besançon Métropole mène une politique volontariste en matière de mobilités avec pour objectif de préserver la qualité de l'air, en réduisant les émissions de polluants et concourir à la lutte contre le changement climatique. Cette politique de mobilité aborde et coordonne des projets pour l'ensemble des modes de déplacement, dont le vélo. Et pour encourager sa pratique, GBM a élaboré une cartographie du réseau cyclable actuel et en devenir. Elle présente de nombreux itinéraires qui relient chaque grand secteur à la ville centre, mais aussi les secteurs entre eux et les communes entre elles. Dans ce réseau, 17 itinéraires ont été hiérarchisés afin de visualiser ceux qui rendront le plus de services à une population la plus large possible. 60% des itinéraires sont déjà réalisés.

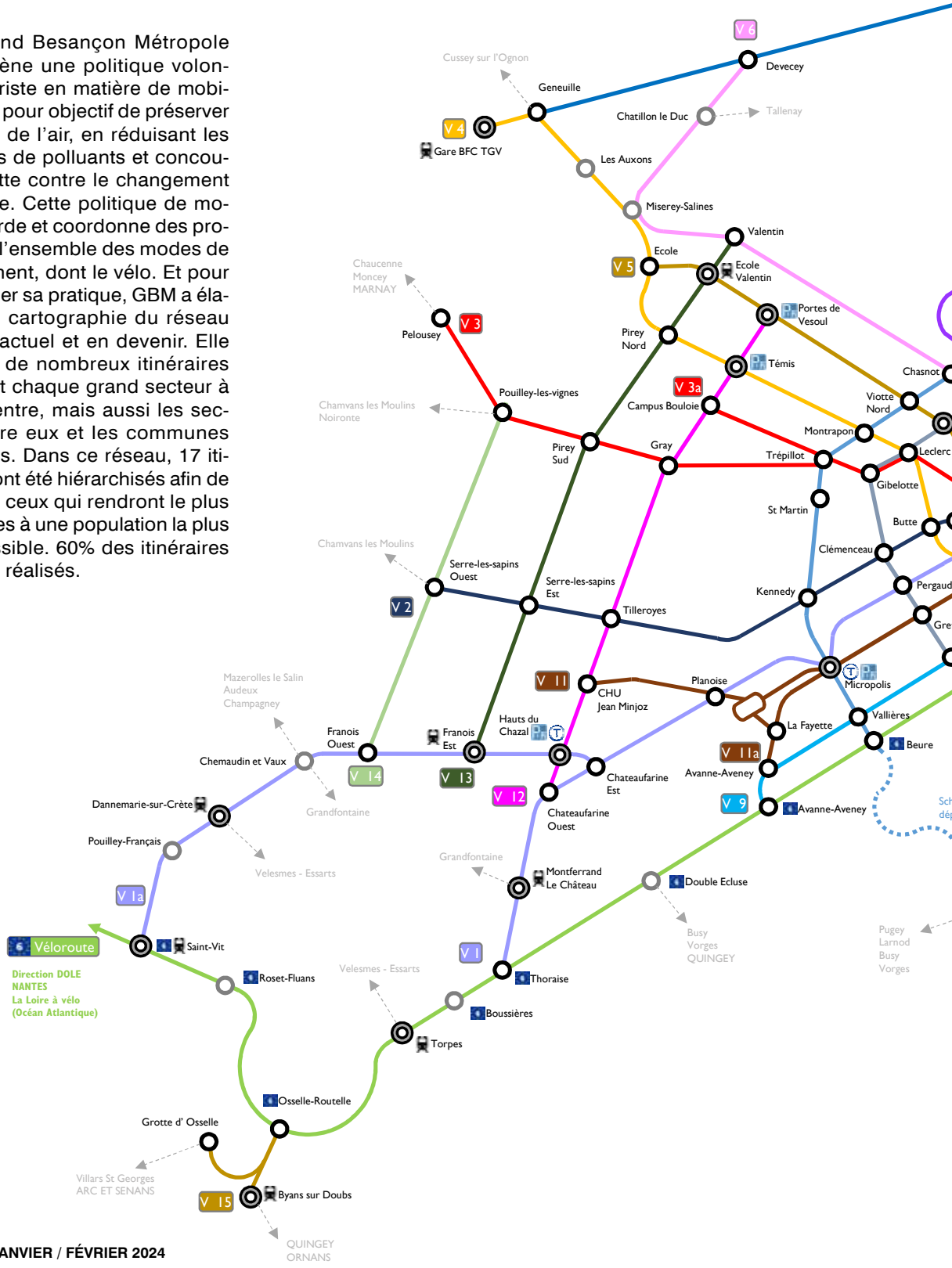

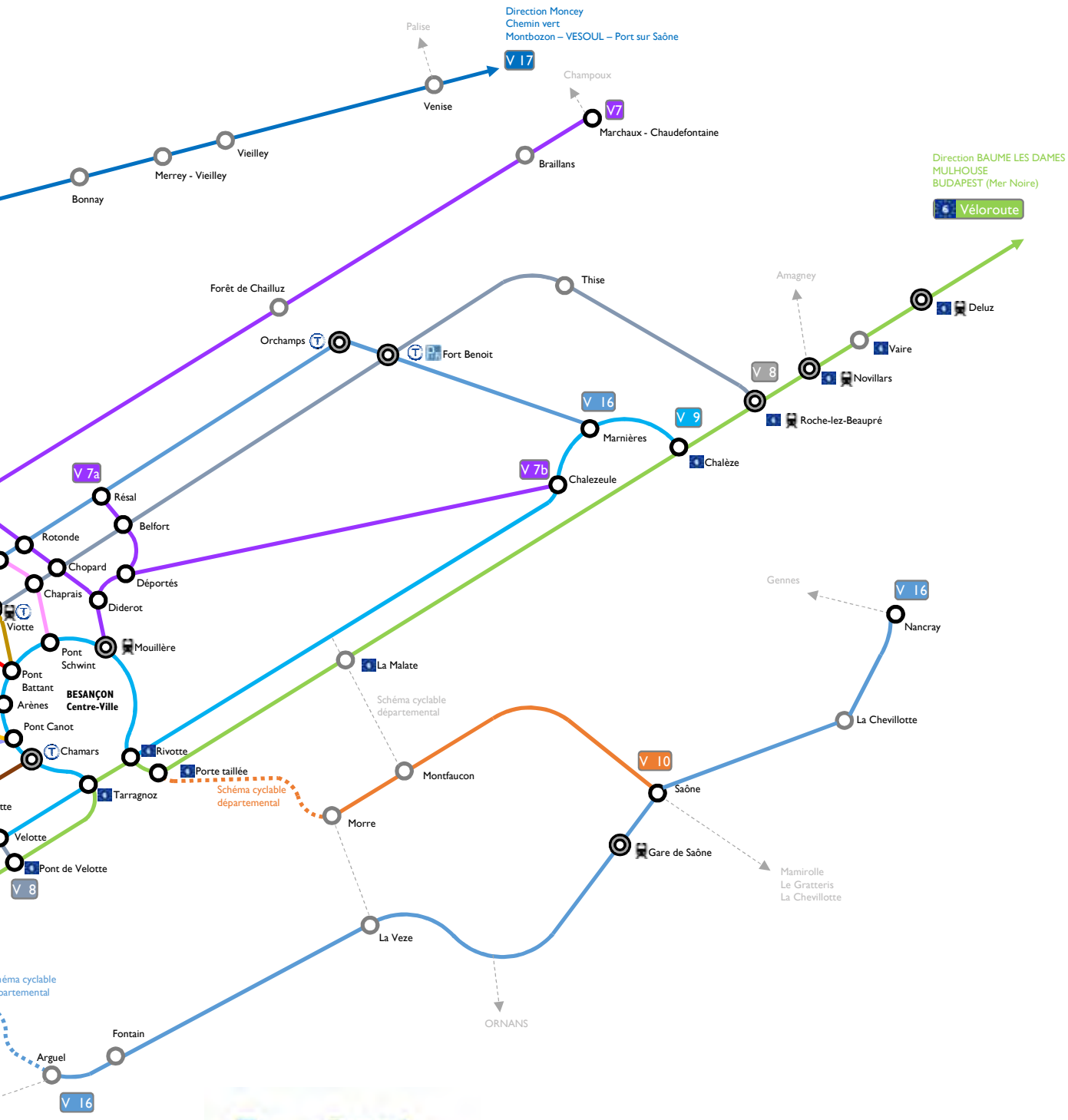

Grand Besançon Métropole

V I Numéro d'itinéraire cyclable

Nœud multimodal (Train, tram, P+R, vélo)

Nœud cyclable

Commune desservie / desserte locale

Connexion réseau cyclable secondaire périurbain

Schéma Directeur Cyclable (2023)
Axes structurants principaux (niveau 1)

Un sujet à 360°

PLUS DOSSIER

Gestion des déchets : les nouvelles résolutions 2024

Avant tout, plus de 60 millions de mercis aux Grand Bisontins ! En faisant partie des Français qui produisent le moins de déchets ménagers résiduels – notamment grâce au tri, au compostage et à la redevance incitative –, ils ont rendu possible la fermeture d'un four d'incinération vieillissant, en janvier 2022. Rappelons que son remplacement aurait nécessité un investissement de 60 à 80 millions d'euros.

Et, pour continuer sur cette belle lancée, il conviendra de détourner de l'incinérateur toujours davantage de déchets, en 2024 : dans le Grand Besançon, le bac gris présente encore, par an et par habitant, 31 kg de matières recyclables et 17 kg de biodéchets. À compter du 1er janvier, le tri à la source de ces derniers devient obligatoire. Des mesures qui ne changeront pas le quotidien de celles et ceux qui compostaient déjà leurs déchets organiques. Pour les autres, le Grand Besançon et le Sybert ont déployé de nouvelles solutions.

Une redevance incitative maîtrisée

Du côté des bacs gris, présentés en moyenne toutes les trois semaines, il y a aussi du nouveau : leur collecte, qui se fait déjà tous les 15 jours dans certains secteurs, sera étendue à l'ensemble des communes périphériques, à compter du 29 janvier.

Ces mesures, à découvrir dans les pages suivantes, permettront de continuer à maîtriser l'évolution de la redevance incitative moyenne des ménages : entre 2012 et 2023, celle-ci n'a évolué que de 0,78 % en moyenne par an. Des hausses limitées grâce aux efforts de chacun au quotidien. Continuons ainsi !

DU NOUVEAU POUR LA COLLECTE DE VOS DÉCHETS EN 2024

Onze années de redevance incitative ont permis une baisse de plus d'un tiers de la production de nos ordures ménagères résiduelles (-39 %). Ces résultats, obtenus par l'effort de tous, nous permettent d'adapter le service de collecte aux comportements constatés : désormais une grande partie des usagers ne présentent plus leurs bacs gris toutes les semaines. C'est pourquoi, à partir du 29 janvier 2024, les fréquences de collecte s'harmonisent sur les communes périurbaines de Grand Besançon Métropole. La collecte des déchets résiduels y sera désormais assurée toutes les deux semaines en alternance avec la collecte des emballages recyclables. L'expérience des communes du territoire pour lesquelles ces fréquences de collecte sont déjà appliquées depuis 2019 conforte l'adoption par tous de ce nouveau rythme.

Trions collectif !
RÉDUIRE, TRIER, VALORISER NOS DÉCHETS

ACTUALITÉS 2024

- Dans les 67 communes périurbaines, les bacs gris et jaunes, c'est toutes les 2 semaines, en alternance.
- Les jours de collecte changent pour certaines communes.
- La loi sur la gestion des biodéchets s'applique.
- De nouvelles stations de tri sont déployées à Planoise.

ASTUCE
Adaptez le volume des bacs à vos besoins.

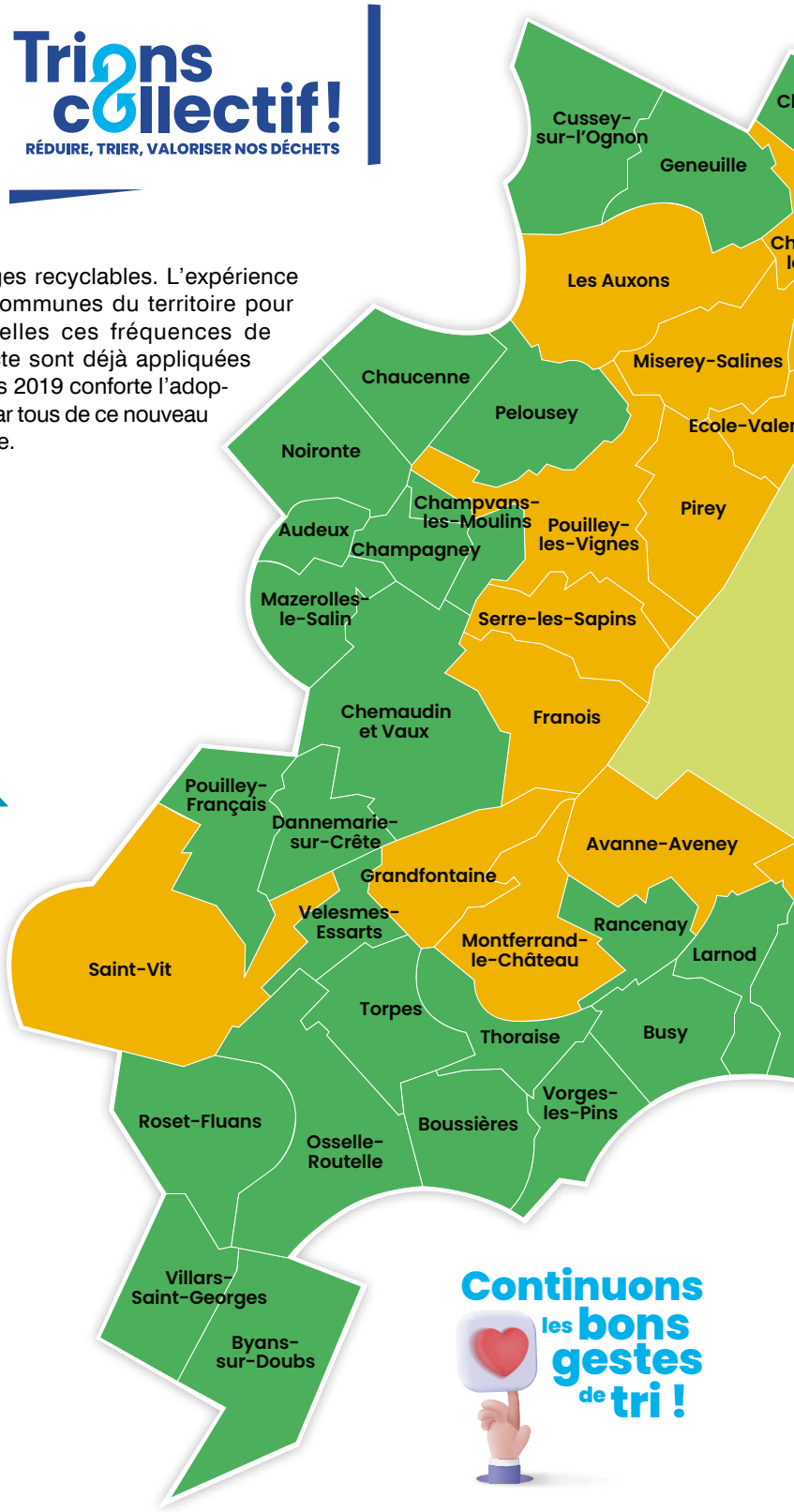

Continuons les bons gestes de tri !

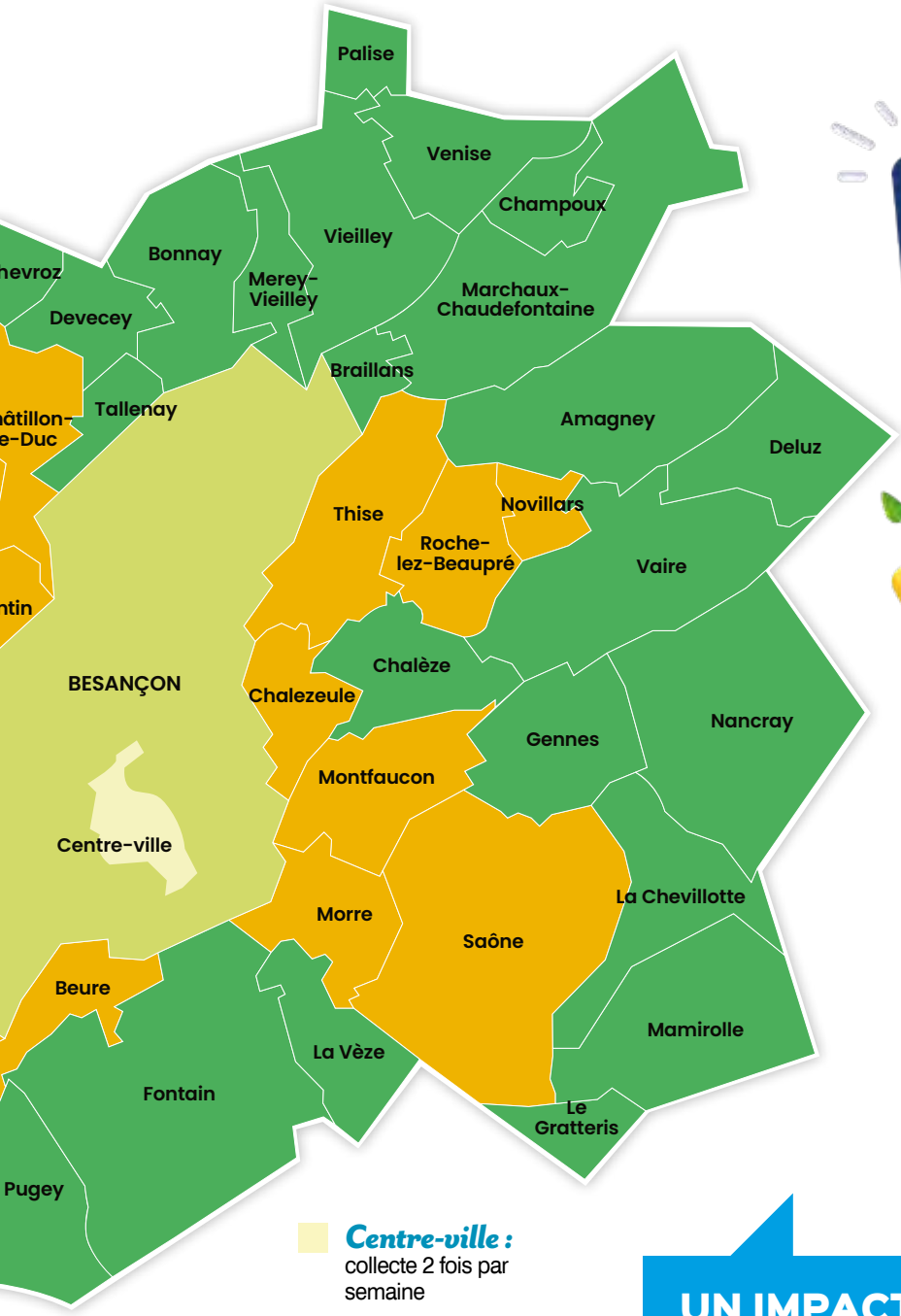

Dans les 20 nouvelles communes, de nombreux usagers présentent leurs bacs gris toutes les 2 semaines et parfois même toutes les 3 semaines.

Les entreprises qui ont de nombreux déchets continueront à être collectées chaque semaine.

Centre-ville : collecte 2 fois par semaine

Besançon hors centre : collecte 1 fois par semaine

Communes collectées toutes les 2 semaines depuis 2019

20 nouvelles communes passent à la collecte toutes les 2 semaines dès le 29 janvier 2024

UN IMPACT ENVIRONNEMENTAL MOINDRE !

La diminution des fréquences de collecte pour tous, c'est moins de déplacements de camions : moins de kilomètres, moins de carburant, moins de gaz à effet de serre (CO_2).

COMPOSTAGE : IL Y A FORCÉMENT « LA » SOLUTION POUR TRIER VOS BIODÉCHETS

En 2021, les bacs gris des Grand Bisontins contenaient 17 kg de déchets compostables et 13 kg de gaspillage alimentaire par habitant. Or, ces matières sont composées à 80 % d'eau. Les incinérer est donc inutilement énergivore. De nombreux Grand Bisontins pratiquent déjà le compostage. Et à partir du 1er janvier nous devrons tous nous y mettre car le tri des biodéchets devient obligatoire avec la loi sur les biodéchets.
Le SYBERT et Grand Besançon Métropole ont mis en place de nombreuses solutions pour vous permettre de trier à la source vos biodéchets. Retrouvez-les dans l'article ci-dessous.

+ Infos : sur sybert.fr ou au 03 81 21 15 60.

L'association Trivial compost gère pour le Grand Besançon la collecte du compost à vélo en centre-ville notamment.

C'est composté près de chez vous

Pour permettre aux Grand Bisontins de trier leurs biodéchets à la source, le SYBERT et GBM ont développé des solutions de compostage de proximité. Le point sur les options possibles.

En maison : des tarifs revus à la… baisse !

Vous disposez d'un espace autour de votre maison ? Le composteur individuel est fait pour vous. Et bonne nouvelle : le Sybert propose à la vente des composteurs en bois. Deuxième bonne nouvelle : les tarifs baissent au 1er janvier 2024. Le bac de 300 l passe à 30 € et celui de 570 l à 40 €. Le Sybert propose aussi une formation d'une heure pour réussir votre compost à tous les coups.

En appartement avec espace extérieur : les bacs sont à présent gratuits

Si vous habitez en appartement avec un espace extérieur commun, le compostage en pied d'immeuble est la solution idéale. Déjà adoptée par plus de 300 copropriétés, elle repose sur une gestion par les habitants sous la houlette de « référents compost ». Des bacs de 300 à 1 000 l sont disponibles, et, depuis le 1er janvier 2024, leur fourniture est gratuite ! Une bonne idée de résolution pour bien commencer la nouvelle année…

En logement sans espace extérieur

Vous ne disposez pas d'espace vert à proximité de chez vous ? Trois solutions sont possibles. Tout d'abord, les sites de compostage de quartier (une quarantaine à Besançon) ou de village (à Saint-Vit et Chalezeule, d'autres sont en projet). Fermés par un cadenas à code, ces sites sont accessibles sur inscription (03 81 21 15 60 ou compostage@sybert.fr).

Autre solution, à Besançon, une collecte à vélo – expérimentée sur le secteur Pasteur, depuis 2022 – sera étendue, à compter du 15 janvier, sur la partie de l'hypercentre ne pouvant bénéficier de composteurs partagés.
Dernière possibilité : le lombricompostage (52 € pour le bac, la formation d'une heure et un bon d'achat de vers de terre). Facile à utiliser et sans odeur, il produit un engrais très riche. Vous verrez : l'essayer, c'est l'adopter !

JE COMPOSTE

Déchets de légumes crus ou cuits

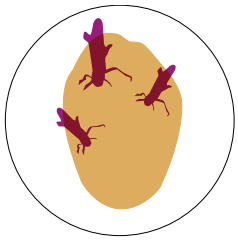

Pommes de terre germées

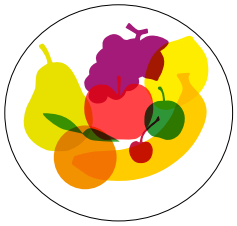

Déchets de fruits crus ou cuits

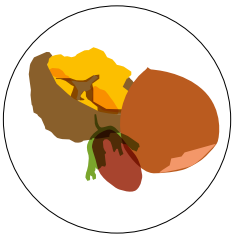

Coquilles dures

Pensez à découper

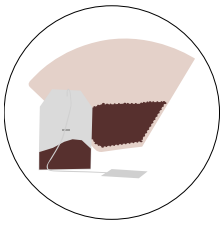

Café et thé avec filtres

Coquilles d'oeufs écrasées

Epluchures et pelures d'agrumes

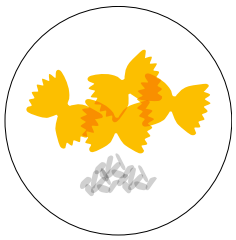

Restes de repas

JE NE COMPOSTE PAS

Litières d'animaux, même végétales

Restes de viande et de poisson

Coquilles dures : moules, huîtres, coquillages

Sacs plastiques et dits "biodégradables"

Dosettes de café ou de thé

Magazines

Verre et métal

Plus d'informations sur **sybert.fr**

compostage@sybert.fr - 03 81 87 85 23

SYBERT

À PLANOISE, LE PARI GAGNÉ DES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

Dans l'habitat collectif, il n'est pas toujours aisé de trier ses déchets. Mais à Planoise une politique volontariste a été menée depuis deux ans. 9 stations de tri nouvelle génération ont été implantées en lieu et place des bacs jaunes. Une initiative qui porte ses fruits comme en attestent les bons chiffres de la collecte. *« Le pari est réussi,* constate Daniel Huot, vice-président de GBM, en charge de la gestion des déchets, ces *stations sont très utilisées et la qualité de tri est au rendez-vous. Elles ont donc vu leur déploiement se poursuivre à l'échelle du quartier, dès cet automne, avec quinze nouveaux points d'apport volontaire. Semblables à ceux déjà installés avec succès au centre-ville, ces équipements seront métalliques et recouverts d'un habillage esthétique. »*

90 stations attendues

D'ici 2026, 90 stations de tri seront mises en place (dont 30 % enterrées). De quoi améliorer le cadre de vie des habitants, tout en maîtrisant leurs charges. En parallèle, des temps de sensibilisation, d'information et d'échanges sont prévus aux abords des nouvelles stations, afin de fournir toutes les informations utiles aux habitants et les inciter à changer leurs habitudes de tri.

ÉVOLUTION DE MODALITÉS D'OUVERTURE DES ÉCO-CENTRES (DÉCHETTERIES)

En 2022, plus de 602 300 visites ont été recensées dans les seize éco-centres nouvelle appellation des déchetteries gérés par le Sybert. Neuf de ces sites se trouvent dans le Grand Besançon et certains voient leurs horaires d'ouverture évoluer à compter du 1er janvier 2024 :

- **Byans-sur-Doubs :** ouverture un mercredi et un samedi sur deux.
- **Devecey** : fermeture les mercredis.
- **Marchaux :** ouverture les jeudis et samedis.
- **Saint-Vit :** fermeture les mardis.
- **Saône :** fermeture les mercredis
- **Thoraise :** fermeture les lundis.

(Détails sur sybert.fr)

Nouveaux horaires, nouveaux gestes de tri

Lors de leurs jours d'ouverture, les éco-centres sont toujours accessibles de 8 h 30 à 12 h 20 et de 13 h 30 à 16 h 50 (et jusqu'à 17 h 50, du 1er mars au 31 octobre, les samedis). Les modalités d'ouverture restent inchangées sur les sites de Pirey, Thise-Chalezeule et Besançon-Tilleroyes (ce dernier étant aussi accessible le dimanche, de 8 h 30 à 12 h 20).

Rappelons que la palette des déchets valorisés via les éco-centres ne cesse de s'élargir. Depuis 2022, tous les sites disposent ainsi de nouveaux points de collecte pour les articles de sport et de loisirs ; les jeux et jouets ; les articles de bricolage et de jardin.

+ Infos : sybert.fr ou 03 81 21 15 60.

LES RECYCLABLES

EN VRAC pas dans un sac

PAS D'OBJETS que des emballages

BIEN VIDER inutile de laver

AVEC ou SANS bouchon

NE PAS EMBOÎTER les uns dans les autres

EMBALLAGES PLASTIQUES

bouteilles / bidons
flacons

+

pots / barquettes / boîtes
sachets / films plastiques

EMBALLAGES EN CARTON

boîtes / cartonnettes
briques alimentaires

EMBALLAGES MÉTALLIQUES

acier / aluminium

PAPIERS

journaux / magazines
prospectus / catalogues
cahiers / feuilles
enveloppes

SYBERT

CITEO
Donnons ensemble une nouvelle vie à nos produits.

Grand Besançon Métropole

SERVICE GESTION DES DÉCHETS

03 81 41 55 35

RHODOSIGNE • Photos © CITEO

En triant bien, vous allez faire un carton !

Trions collectif !
RÉDUIRE, TRIER, VALORISER NOS DÉCHETS

Grand Besançon Métropole

© JPM Partner · www.jpm-partner.com

3 QUESTIONS À DANIEL HUOT,

VICE-PRÉSIDENT DE GBM, EN CHARGE DE LA GESTION DES DÉCHETS

L'ensemble des communes de GBM, hors Besançon, passeront à une collecte des bacs gris tous les 15 jours, à partir du 29 janvier 2024. Pourquoi cela ?

Suite au lancement de la redevance incitative en 2012, les Grand Bisontins ont réduit leur production globale de déchets. Celle-ci est aujourd'hui inférieure de 44 % à la moyenne nationale. Sur la plupart des communes périphériques, le bac gris est ainsi présenté une fois toutes les trois semaines, en moyenne. Une collecte tous les 15 jours, en alternance avec les bacs jaunes, offre donc un service qui correspond aux comportements des usagers. Cette mesure, qui concernait 47 communes en 2019, sera donc étendue à l'ensemble de la périphérie.

Moins de collectes, c'est moins de dépenses publiques ?

En effet, cela réduit les dépenses de carburant et nous permet d'internaliser à nouveau des collectes sous-traitées. Tout cela contribue à maîtriser l'évolution de la redevance incitative avec une augmentation qui reste bien en deçà de l'inflation.

« les Grand Bisontins ont réduit leur production globale de déchets »

CYRIL DEVESA, PRÉSIDENT DU SYBERT

« Notre territoire était bien préparé au tri des biodéchets »

« L'année 2023 a été marquée par la déconstruction de trois fours d'incinération bisontins, dont celui fermé en janvier 2022, grâce aux habitants qui, au fil de la décennie écoulée, ont fortement réduit leur production de déchets résiduels. À compter de ce 1er janvier, une nouvelle étape sera franchie avec le tri des déchets alimentaires qui devient obligatoire. Sur ce point, les habitants avaient déjà pris de bonnes habitudes avec le compostage. La marche à franchir est donc moins haute que sur d'autres territoires. Outre les composteurs individuels ou collectifs déjà existants, nous allons en déployer en batteries sur des quartiers de Besançon, ainsi que sur certaines communes aux centres-bourgs denses ou présentant de l'habitat collectif. Nous menons également des actions de sensibilisation sur le gaspillage alimentaire, car cela reste un non-sens d'incinérer de la nourriture. »

LES CHIFFRES DE LA GESTION DES DECHETS SUR NOTRE TERRITOIRE (EN 2022)

27 060 tonnes de déchets résiduels produits (bacs gris), soit 138 kg/an/habitant.

39 % de déchets ménagers résiduels en moins, par rapport à la mise en place de la redevance incitative en 2012.

12 973 tonnes d'emballages recyclables collectés, soit 66 kg/an/habitant (15 kg de plus que la moyenne nationale).

25 000 composteurs individuels déjà distribués par le Sybert, plus de 300 composteurs en pied d'immeuble, plus de 40 sites de compostage de quartier.

Territoire d'industrie, le Grand Besançon en est désormais !

En 2018, le Gouvernement lançait le programme Territoires d'industrie, visant à favoriser la réindustrialisation durable de la France. Pour la seconde phase du dispositif, le Grand Besançon — fort de son excellence en microtechnique — se joint aux 5 intercommunalités déjà lauréates du Haut-Doubs.

Depuis 1973, la part de l'industrie dans la richesse nationale a été divisée par deux, passant de 22 à 11 %. Sur la même période, 2,5 millions d'emplois ont été détruits dans ce secteur d'activités. Une évolution que vise à infléchir le programme national Territoire d'industrie.

Territoire d'industrie « Alliances Luxe & Précision, Doubs ».

Un nouveau territoire d'industrie a été labélisé par l'Etat, le 9 novembre dernier et pour 4 années (échéance 2027), sous l'appellation « Alliances Luxe et Précision Doubs ». Cet espace de projets réuni 6 intercommunalités du Doubs : celles du Val de Morteau, du Plateau du Russey, du Pays de Maîche, des Portes du Haut-Doubs, de Loue Lison et de Grand Besançon Métropole.

« Le grand Besançon entend compléter la chaine de valeur du territoire d'industrie existant en apportant à la dynamique actuelle, une dimension universitaire, de recherche et développement, de service après vente…» précise Anne Vignot.

Au delà d'une dynamique élargie, la force de ce territoire tient dans une gouvernance assurée par un binôme "élu-industrielle" représenté par :

- Cédric Bôle, président du Val de Morteau et élu de référence de Territoire d'Industrie depuis sa première version,
- Nathalie Augé, dirigeante d'Augé Microtechnic Group, situé à Thise.

Le plan d'actions du programme visera notamment à inscrire l'industrie dans une transition écologique et énergétique.
Autre avantage : le niveau des rémunérations de ce secteur. En 2022, le salaire net moyen mensuel était de 2 906 € dans l'industrie, contre 2 344 € dans la construction et 2 601 € dans le tertiaire (chiffres Insee).

500 M€ d'ici 2027

Sur 5 ans, le Gouvernement allouera une enveloppe de 500 millions d'euros à 183 Territoires d'industrie. D'ici 2027, Alliances Luxe & Précision Doubs déploiera un plan d'actions qui se déclinera autour de 5 piliers : le soutien à l'innovation ; les transitions écologique et énergétique ; l'accès au foncier ; la transmission de compétences, ainsi que la promotion des métiers industriels et des filières d'excellence…

Le monde de l'industrie, bien loin de l'image huileuse qui lui colle à la peau, évolue dans un environnement de qualité et offre des salaires supérieurs à la moyenne du marché… particulièrement celui des microtechniques et du luxe !

Grupo Antolin inaugure son usine 4.0 sur Temis

Géant international de l'équipement automobile, Grupo Antolin a intégré ce printemps son tout nouveau complexe industriel de près de 22 000 m² à Temis. Spécialiste en consoles de pavillons, en cockpits et portes, en systèmes électroniques et en éclairages, l'entreprise familiale espagnole de 27 000 salariés à travers le monde réalise ainsi la modernisation et le développement de son siège bisontin dédié à l'activité éclairages. Cet ensemble immobilier va permettre le regroupement, sur un site désormais unique, des activités de production, de logistique et de recherche développement. Présente à Besançon depuis 1948 (ex-SOCOP), la société représente sur place 400 emplois directs dont 150 en R&D, autant dans le réseau de sous-traitants, et 6 % du chiffre d'affaires du groupe (350 millions d'euros).

Soutien à l'industrie du futur

Fort d'une croissance qui a vu son chiffre d'affaires doubler en 10 ans, le site de Besançon bénéficie aujourd'hui d'une usine 4.0, à haute qualité environnementale, offrant des conditions de travail optimisées pour ses salariés. D'un coût global de 34 millions d'euros, le projet a reçu le concours de Grand Besançon Métropole pour la partie accompagnement foncier et immobilier, de la Région Bourgogne Franche-Comté, de l'État, de la Banque des Territoires et de leurs opérateurs, à savoir Temis, Aktya, et Batifranc. Inauguré le 10 novembre dernier en présence d'Olivier Becht, ministre délégué au commerce extérieur et à l'attractivité, cet outil productif assure le maintien durable de l'activité à Besançon et ancre le site dans l'industrie du futur *(voir page 20)*.

400 emplois pérennisés dans la nouvelle usine du Groupe Antolin sur Temis.

Ecosystème santé : un nouvel écrin pour Sophysa

Un nouveau bâtiment de 5 800 m² moderne avec une efficacité énergétique remarquable pour les équipes de Sophysa.

5 800 m² sur trois niveaux : inauguré en octobre, ce nouveau bâtiment augmente et complète le site industriel de Sophysa, référence mondiale dans la production de valves neurologiques, installé sur TEMIS depuis 2007. « *Nous avions besoin de développer nos capacités de production, amenées à tripler dans les 10 ans, et, de fait, de doubler aussi nos effectifs qui pourraient atteindre jusqu'à 400 personnes. Nous pourrons ainsi réintégrer à Besançon la fabrication de composants actuellement produits à l'étranger* » explique Philippe Nègre, directeur général de Sophysa.

Efficacité énergétique remarquable

Cet outil industriel de premier plan, constitué par la réunion des deux bâtiments, se déploie aujourd'hui sur 8 600 m² et dispose de trois salles blanches totalisant 1 250 m², le tout sous une enveloppe de verre et d'acier. Cette configuration permet de répartir la production et d'intégrer laboratoires, machines et équipements de dernière génération, complétés par des espaces de coworking et de séminaires. Une attention particulière a été portée à l'impact environnemental du bâtiment avec l'installation d'un système aérothermique par pompe à chaleur qui s'affranchit des énergies fossiles et permet d'atteindre une quasi-neutralité en termes de rejet de gaz à effet de serre.

Néolia
Groupe ActionLogement

La **ville** au **vert**, la **belle vie** !

NOUVEAU

Résidence
LE MELCHIOR

À VENDRE

APPARTEMENTS
DU **T2** AU **T4** AVEC
TERRASSE OU
BALCON, **ASCENSEUR**
& **GARAGE** OU
PLACE DE PARKING

Communication Néolia/Nov. 2023 - Perspective: Hervé Bruyas/Archiculture. Textes et illustrations non contractuels.

POUR + D'INFOS
03 81 315 375 | **neolia.fr**

Néolia
Groupe ActionLogement

Communication Néolia/Oct. 2023 - Photo: iStock©Natalia Bodrova.
Textes et illustrations non contractuels.

Des **terrains prêts à bâtir** en **sud Franche-Comté**

Votre projet de maison à
SAINT-VIT, AMAGNEY, FOUCHERANS & MESSIA-SUR-SORNE

POUR + D'INFOS
03 81 315 375 | **neolia.fr**

2 nouvelles entreprises à la pépinière de Palente

Deux « petites dernières » ont récemment rejoint le Chemin de Palente, portant à 23 le nombre de sociétés accueillies eu sein de la pépinière d'entreprises.

Etabli'D fait meubles de tout bois

« J'ai confiance en l'avenir », sourit Emmanuel Cougnaud, menuisier-agenceur depuis un peu plus d'un an. Et il le peut car son sérieux et la qualité de son travail ont permis à son activité de démarrer sur les chapeaux de roue : *« mon carnet de commandes est bien rempli pour les 3 mois à venir grâce au bouche à oreille essentiellement. »* Accompagné par BGE-FC depuis le début de son projet de reconversion, cet ancien du secteur automobile a suivi une formation dans un domaine qui le passionnait : le travail du bois.

Un professionnel reconnu pour sa polyvalence

Formé pendant un an à l'AFPA de Vesoul et diplômé, il a créé son entreprise dans la foulée qu'il a baptisée Etabli'D. *« Je me suis installé dans un atelier de 30 m² au sein de la pépinière de Palente et j'ai investi dans des machines-outils performantes. J'ai bénéficié pour cela d'un coup de pouce financier d'Initiative Doubs. »* Aujourd'hui, il exerce son savoir-faire en produisant des meubles sur mesure. Sa polyvalence permet aussi à ce touche-à-tout de remettre en état des portes anciennes, des huisseries en bois et de réaliser la pose de cloisons ou de sols. Un jeune chef d'entreprise plein de ressources et d'« iD » !

+ 07 85 11 27 56
Facebook Etabli'D
etabli.d25@gmail.com

Emmanuel Cougnaud dans son atelier

Perdelle, contre les troubles musculo-squelettiques

Fabrice Frérot, inventeur récompensé au concours Lépine 2021.

« Améliorer l'ergonomie au travail des salariés d'entreprises manufacturières, telle est la vocation de Perdelle » résume l'inventeur Fabrice Frérot. Sa société Perdelle conçoit et fabrique deux dispositifs innovants, baptisés Perdelle-Néo et Perdelle-Swan. Ceux-ci soutiennent les bras et les épaules, que l'on soit en poste assis ou debout. Solution contre les troubles musculo-squelettiques, qu'il s'agisse de les prévenir ou de les soulager, les dispositifs s'ajustent à la personne et aux gestes à effectuer.

Un système qui permet d'améliorer la santé des salariés

« Faciles à poser, abordables, Perdelle-Néo et Perdelle-Swan améliorent la posture et donc la productivité de l'utilisateur, d'une part, et réduisent les risques de douleurs, donc l'absentéisme, d'autre part. » Le 19/20 de France 3 va prochainement consacrer un reportage à cet ingénieux concept récompensé par la médaille d'argent au concours Lépine de 2021 et qui a fait des émules lors du salon Préventica de Lyon, notamment auprès des enseignes qui ont des hôtesses de caisse. Et le concept a déjà été adopté par de nombreuses manufactures. À suivre.

+ 06 31 44 76 61 — perdelle.com
— fabrice.frerot@perdelle.com

ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

Écoles | Collèges | Lycées | Séries générales et technologiques
Enseignement professionnel et supérieur | Voie scolaire et alternance

Portes ouvertes

www.agence-elixir.com

Possibilité d'internat

COMMERCE | NOTARIAT | COMPTA | GESTION | ARTS | SANTÉ | SOCIAL | ÉBENISTERIE | ÉLECTRONIQUE | ELECTRICITÉ | MENUISERIE | ASSISTANCE TECHNIQUE D'INGÉNIEUR | CONCEPTION DE PRODUITS INDUSTRIELS | COIFFURE | SERVICES AUX PERSONNES | VENTE EN ESPACE RURAL | GESTION DES MILIEUX NATURELS DE LA FAUNE | GESTION ADMINISTRATIVE | ÉTUDES SCIENTIFIQUES S-SI STI | MANAGEMENT ÉCONOMIQUE DE LA CONSTRUCTION | TOURISME | ANIMATION | PETITE ENFANCE | ÉTUDE ET RÉALISATION D'AGENCEMENT

Institution Notre-Dame Saint-Jean
ÉCOLE - COLLÈGE - LYCÉE - SUPÉRIEUR
1 Chemin de l'Espérance - 25000 Besançon
03 81 47 42 20
www.notredamesaintjean.com
Enseignement supérieur 17/01
JPO Institution 10/02 - 8h30-12h30

Lycée François Xavier
7 Rue du Chapitre - 25000 Besançon
03 81 25 01 40
www.lycee-francoisxavier.fr
Enseignement supérieur 17/01 - Après-midi
JPO 09/03 - 9h-16h

Lycée Professionnel Privé Bernard Cordier
UFA Bernard Cordier
FORMATION INITIALE
APPRENTISSAGE
FORMATION CONTINUE
5 Rue de la Cassotte - 25000 Besançon
École Cordier : 03 81 81 08 93
Lycée Professionnel : 03 81 81 69 94
www.ecolecoiffurecordier.com
JPO 10/02 - 9h-13h

Sainte Colette
Saint-Joseph / Saint-Paul
ÉCOLE - COLLÈGE - LYCÉE PRO
LGT ET SUPÉRIEUR
1 Rue Chopard - 8 Bld Diderot
29 Avenue fontaine argent
25000 Besançon
03 81 47 29 29
www.stjoseph-stpaul.org
Enseignement Supérieur 17/01
JPO groupe 03/02

École Saint-Joseph Sainte-Ursule
ÉCOLE INTERNATIONALE
68 Grande rue - 25000 Besançon
03 81 21 33 40
www.ecolesaintjosephsainteursule.fr
JPO 10/02 - 9h-12h

Groupe scolaire Sainte-Famille
Sainte-Ursule
ÉCOLE - COLLÈGE - LYCÉE PRO
SUPÉRIEUR - APPRENTISSAGE
33 Rue du Général Brulard - 25000 Besançon
www.stefamille-steursule.fr
03 81 52 99 51
Enseignement supérieur 17/01 - Après-midi
JPO 03/02 - 9h-13h

Institution François Cartannaz
ÉCOLE - COLLÈGE
62 Rue du Collège - 25480 Pirey
03 81 59 95 75
www.institution-cartannaz.fr
JPO 10/02 - 9h-12h

Enseignement Catholique de Franche-Comté

De nouveaux espaces pour les étudiants en droit

Sur le campus Bouloie-Temis, l'UFR Droit connait à son tour un programme de réhabilitation et de création de nouvelles salles. Trois chantiers se succèdent.

Le premier chantier a consisté en une surélévation du bâtiment central pour la création de salles de cours supplémentaires, une réhabilitation thermique extérieure ainsi qu'un remplacement de toutes les menuiseries extérieures. À quoi se sont ajoutés la mise en œuvre d'un système de ventilation adaptée et le prolongement de l'accessibilité PMR à l'ensemble de l'ouvrage.

Le 2ème chantier livrera en février prochain le rafraîchissement complet du volume intérieur de l'amphithéâtre Gaudot (capacité de 350 étudiants) et de l'espace attenant. Sols, murs, plafonds et système de ventilation vont être refaits, les mobiliers et éclairages remplacés. En plus d'un travail sur l'acoustique, la mise en conformité électrique et numérique doit répondre aux nouvelles pratiques des étudiants.

Enfin, le 3ème chantier prévoit la déconstruction des préfabriqués (salles B) au profit d'un espace extérieur paysager destiné à la détente et à la rencontre.

L'inauguration est prévue en même temps que celle du Learning Centre début février, pendant les journées portes ouvertes de l'Université.

Ouverture d'un Learning centre, une bibliothèque nouvelle génération

La Bibliothèque Universitaire Claude Oytana achève une complète métamorphose. Elle est devenue un Learning centre, intégrant les nouveaux usages du numérique.

La première tranche de travaux, d'un coût de 4 millions d'euros, a permis la restructuration de la salle de lecture, la création d'un jardin de lecture connecté et l'implantation d'un openlab. Cet espace innovant comprend un Fablab (imprimantes 3D, découpe laser) et une salle d'immersion en réalité virtuelle, permettant des enseignements innovants.

60 % d'économie d'énergie après réhabilitation

Sous maîtrise d'ouvrage de l'UFC, la tranche 2 se concentre sur la réhabilitation énergétique de la partie bureaux et réserves (aile nord-est du bâtiment) pour un investissement de 1,8 million d'euros, dont 1,34 million d'euros versés par l'État dans le cadre de son plan Relance. Sur une conception du cabinet B_Cube Architectes et réalisés par des entreprises essentiellement locales, les travaux portent à la fois sur la rénovation/réorganisation mais également sur l'amélioration énergétique aux normes BBC, avec un objectif d'économie d'énergie de – 60 %. Un équipement boosteur d'enseignement supérieur.

Ouverture au public prévue en janvier 2024 avec inauguration début février à l'occasion des journées portes ouvertes de l'UFC.

Le Campus Bouloie-Temis

Le Campus Bouloie-Temis bénéficie d'un vaste plan de transformation qui va s'étirer jusqu'en 2025 pour en faire un campus nature (voir magazine Plus N° 118). Plus de 80 millions d'euros sont investis par Grand Besançon Métropole, la Région Bourgogne Franche-Comté, la Ville de Besançon, l'Europe, l'État, l'Université de Franche-Comté, le Crous, l'école d'ingénieurs Supmicrotech ENSMM, ou encore le Département du Doubs sur ce projet stratégique pour notre territoire. De nombreux aménagements sont d'ores et déjà terminés et d'autres voient le jour comme en témoignent le Learning centre et les nouveaux espaces de la fac de droit décrits ci-dessus.

En quête d'amour à Besançon et aux environs ?

Coup de Coeur

Quand parfois une belle rencontre se fait trop attendre, il est judicieux de faire un premier pas et partir à la rencontre de l'autre. Chez Coup de Coeur, Stéphanie et Kristina, loin de la jungle du web, proposent de vraies rencontres.

« Oui, la complicité existe et l'amour n'est pas toujours si éloigné que l'on imagine. Mais voilà, il faut savoir prendre des initiatives et agir avec audace pour réaliser ses rêves... et c'est toute notre vie qui s'en trouve changée ! ».

Présente sur toute la Franche-Comté, l'agence Coup de cœur offre de nouvelles perspectives affectives et amoureuses.

«Les gens sont très motivés et ont envie de s'investir dans une relation stable et durable. Nous mettons tout en œuvre pour qu'ils atteignent leur objectif. On ne met pas simplement des gens en relation, nous avons la mission de les suivre et de leur faciliter l'accès à cette fameuse rencontre. Celle qui modifiera peut-être le cours de leur vie ».

Agence de rencontres sérieuses
Premier entretien gratuit et sans engagement
Sur Rendez-vous
Contactez-nous au 03 81 85 97 65
ou 06 38 96 40 25
contact@agence-coupdecoeur.fr
www.agence-coupdecoeur.fr

Coup de coeur

Nouvelle à AVANNE

Résidence André Besson

TRAVAUX EN COURS

- 33 appartements de 50 à 113m² et 5 cellules d'activité
- Dernière règlementation environnementale RE2020
- Frais de notaire réduits

Raccordé au réseau de chaleur de la Ville de Besançon

Profitez de toutes les garanties du neuf dans un cadre exceptionnel

Contact : 06 85 62 25 67 I avanne@immodoubs.fr

www.immobilier-du-doubs.fr

NANCRAY

Résolument tournée vers l'avenir

Le cocktail d'un « village nature » réussi ? C'est un tiers de forêt, un tiers de paysages verdoyants — champs, pâtures, vergers — et un tiers d'habitations et de services, le tout relevé par un zest d'intense vie associative.

Situé à 15 km de la capitale comtoise, aux limites Est du Grand Besançon, Nancray est bien connu pour le musée des Maisons comtoises et ses 45 000 visiteurs annuels. Mais le village de 1 300 habitants mérite le détour pour 1001 autres raisons. Parmi elles, 674 hectares de forêts qui font le bonheur des randonneurs (3 boucles balisées par GBM) et des vététistes (circuit 21). *« Un cadre 100 % nature, auquel répond une dynamique sportive parfaitement symbolisée par notre club de tennis qui fédère 48 communes et qui a vu son équipe des plus de 45 ans être sacrée championne de France au printemps dernier,* relève Vincent Fiétier, maire de la commune. *Nancray totalise 17 associations sportives et culturelles, offrant une large palette d'animations et d'activités pour tous les âges. »*

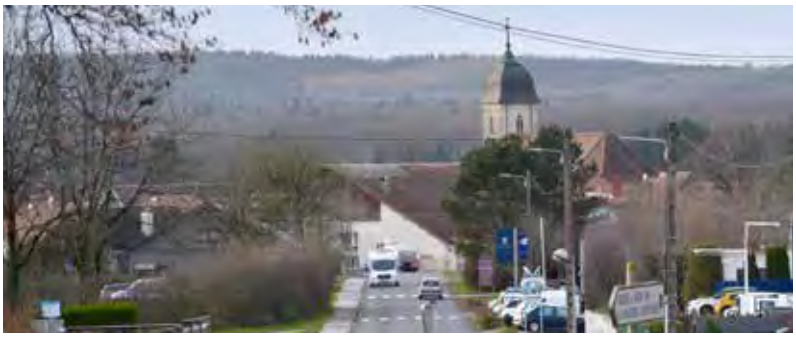

Citoyens de demain

Et les plus jeunes Nancréens sont étroitement associés à la vie de la commune. *« Depuis décembre 2021, nous avons un conseil municipal des enfants, une démarche qui vise à former les citoyens de demain,* évoque Vincent Fiétier. *Outre le groupe scolaire de 5 classes, Nancray compte 9 assistantes maternelles et une micro-crèche. À cela s'ajoutent de nombreux commerces et services. »*

La vitalité du village tient dans des investissements ambitieux et une politique tournée vers la vie des familles. *« Pour assurer de nouvelles recettes, un projet de parc éolien est actuellement en développement,* explique Vincent Fiétier (voir encadré). *En attendant, nous comptons sur l'exploitation de notre forêt, même si cette ressource est en danger : en raison du changement climatique, 60 hectares de résineux ont dû être coupés. Une expérimentation est ainsi menée autour de la plantation d'arbres plus résistants pour garantir l'avenir de ce bien commun. »* Quand se rencontrent la préservation d'un village nature et des enjeux planétaires.

ÉOLIEN : 15 000 TONNES DE CO_2 EN MOINS, 86 000 € EN PLUS

Fin 2021, la commune de Nancray a confié le développement d'un parc éolien à Opale EN, société basée à Fontain et dont le Grand Besançon a pris des parts. *« Le projet est participatif avec 40 % de l'actionnariat ouvert aux acteurs du territoire, note Vincent Fiétier. Avec 3 éoliennes – couvrant les besoins de 14 000 personnes et évitant l'émission annuelle de 15 000 tonnes de CO_2 –, la commune bénéficiera de ressources estimées à 86 000 € par an. »* Entre les démarches administratives et les travaux, la mise en service est prévue à l'horizon 2026-2028.

VORGES ET BUSY

À pied et à vélo

Nouvelle piste en construction.

Dans le cadre du Plan des mobilités de GBM, le développement de voies pour modes doux se poursuit activement avec le lancement des travaux en octobre dernier d'une piste pour piétons et cycles entre Busy et Vorges-les-Pins. Sur 800 mètres, d'une largeur de trois mètres, celle-ci va permettre de rejoindre les différents lieux publics (écoles et équipements sportifs notamment) à vélo ou à pied, sur une voie séparée du trafic motorisé, le long de la RD104. Une passerelle sera créée de façon à ne pas impacter le ruisseau et ses abords. Par la suite, cette section sera prolongée jusqu'à la Véloroute pour rejoindre Besançon, et matérialisera une jonction entre Besançon et le secteur sud-ouest de GBM. De quoi améliorer la mobilité sans carbone entre les deux villages siamois. Initiée par les deux communes avant le transfert de compétence à GBM, l'opération d'un montant de 350 000 € HT est cofinancée par le Département. Les travaux pour cette tranche seront achevés avant l'été.

SAÔNE

Un pôle d'échanges multimodal

En novembre dernier, ont débuté les travaux d'aménagement d'un pôle d'échanges multimodal (PEM) autour de la gare de Saône. Dans un premier temps, après la réhabilitation des réseaux humides et l'enfouissement des réseaux secs, le parking de la gare va être réaménagé, végétalisé, avec prise en compte de l'infiltration des eaux pluviales en milieu naturel.

Favoriser les modes de déplacement actifs

Un parking de covoiturage va être créé, complété de trois arrêts de bus pour les lignes Ginko et les cars des lignes régionales. Pour encourager les modes de déplacement actif, des abris vélos sécurisés seront installés.

Gare de Saône, convergence de tous les modes de déplacement.

De son côté, la SNCF doit procéder, dans des délais proches, à des travaux sur la gare avec notamment une mise aux normes des quais. D'un coût de 1,2 M€ environ (pour le PEM uniquement), l'opération devrait s'achever en septembre 2024. Parallèlement, une réflexion est également en cours sur une requalification globale de la zone d'activité à proximité.

mētabief
montagnes du Jura

www.station-metabief.com

MARC VERNIER IMMOBILIER

Marc VERNIER, Béatrice ZILL,
Valérian GRUFFAT et Arnaud VIRET
vous présentent leurs Meilleurs Vœux
pour cette nouvelle année
Nous restons à votre service pour vos projets
immobiliers (estimation, achat, vente)

31 Boulevard Diderot - 25000 BESANCON - 03 81 57 95 49
www.mv-immobilier.fr

ACORIS mutuelles

ACORIS Mutuelles, une mutuelle santé en colère qui se bat pour le pouvoir d'achat de ses adhérents en pratiquant une tarification bien inférieure à l'évolution du marché.

« Trop c'est trop ! Les pouvoirs publics, après avoir ébranlé le système de soins en France, veulent détruire les mutuelles ! » Voilà ce que martèle Pascal MATTEUDI, Président d'ACORIS Mutuelles, la principale mutuelle régionale dont le siège social est basé à Nancy.

Il précise : « Voilà plus de 10 ans que les pouvoirs publics multiplient les mesures ayant pour conséquence l'asphyxie des mutuelles santé. Les taxes et les transferts de charges exorbitantes ont bien entendu pour conséquence l'augmentation importante des cotisations des adhérents. **Se soigner devient un luxe.** C'est par millions d'euros que l'État est venu ponctionner les mutuelles et qu'il a ainsi fait exploser les cotisations des complémentaires santé. **À tel point qu'aujourd'hui de plus en plus de Français ne peuvent plus se payer une mutuelle.** En 2024, les pouvoirs publics continuent ! Plus d'un million d'euros à la charge des adhérents d'ACORIS Mutuelles suite à la décision de transférer aux complémentaires santé des remboursements jusqu'alors assurés par la Sécurité sociale. Et pour autant les cotisations de celle-ci ne baissent pas. Ajouté à cela l'explosion du coût des dépenses de santé suite à l'inflation galopante que nous connaissons et vous comprendrez pourquoi les cotisations des complémentaires santé vont exploser en 2024. **Le marché va ainsi connaitre l'une de ses plus fortes augmentations tarifaires avec des progressions de plus de 10 % en moyenne pour atteindre 13 ou 14 % dans certains cas. »**

« Nous sommes une mutuelle de proximité pour qui le terme de solidarité n'est pas un slogan, mais bien une réalité. »

Le Président d'ACORIS Mutuelles ajoute : « Dans ce contexte inflationniste et malgré les charges de plus en plus lourdes qui pèsent sur notre entreprise, **nous avons fait le choix de défendre le porte-monnaie de nos adhérents. Nous limiterons ainsi l'augmentation tarifaire en 2024** à 6,65 % en moyenne avec un effort encore plus conséquent sur les individuels où la hausse moyenne sera contenue à 4,75 %, bien en dessous de l'inflation que nous connaissons actuellement. Nous ne pouvons pas laisser sur le bord du chemin tous ceux qui ne peuvent pas bénéficier des contrats aidés, toutes ces femmes et ces hommes qui travaillent dur, mais avec des salaires modestes, tous ces retraités aux pensions parfois dérisoires. Ce n'est pas normal que de plus en plus de Français soient contraints de ne plus s'assurer pour leur santé. »

— Pascal MATTEUDI, Président d'ACORIS Mutuelles.

contact@acorismutuelles.fr

« Planoise solaire »

Exploité par Keolis Besançon Mobilités dans le cadre de la DSP de transport public de GBM, le parking-relais de Micropolis à Planoise va être équipé d'ombrières photovoltaïques. Ces dispositifs sont destinés à donner de l'ombre tout en récupérant et en redistribuant l'énergie solaire sous forme d'électricité. Le concessionnaire choisi sera responsable de leur conception, de leur installation, de leur exploitation et de leur entretien. Cette démarche s'intègre au projet d'envergure intitulé « Planoise solaire ».

De l'électricité moins chère et décarbonée

« Planoise solaire » prévoit l'installation de panneaux photovoltaïques sur les toitures des groupes scolaires Île-de-France et Charles Fourier, sur les toitures de sept immeubles locatifs sociaux (Habitat 25, Neolia, Loge GBM) et sur trois parkings (Cassin, Micropolis P+R, rue du Languedoc). Sur le principe de l'autoconsommation collective (taux de 80% à 90%), l'électricité produite sera partagée entre les usagers volontaires, signataires d'une convention avec Enedis, et habitant dans un secteur de 2 km autour des points de production. L'électricité sera fournie à tarif préférentiel par rapport au prix du marché (45€ à 100€ d'économie/an). Des séances d'information seront organisées auprès des habitants du quartier pour présenter le projet d'un investissement de 4 millions d'euros. Les premiers panneaux seront installés fin 2024 avec mise en service en 2025.

Des ombrières solaires opérationnelles en 2025.

Adieu le poteau du Bastion, ça se fête !

Les habitués du Bastion le connaissaient bien, ce poteau, gênant la vue des artistes comme des spectateurs. Placé en nez de scène, inséré dans une dalle en béton armé de près d'un mètre d'épaisseur depuis la 2e Guerre Mondiale, il n'avait pu être abattu lors des travaux d'aménagement du rez-de-chaussée en 2018-2019, pour des raisons administratives et financières. Désormais, après deux mois de travaux et au moment où débute l'année anniversaire des 40 ans de l'association, le poteau est enfin tombé.

«Il a fallu suspendre la dalle soutenue par le poteau à supprimer ; en tenant compte aussi du caractère classé du bâtiment, les contraintes étaient nombreuses » résume Le Bastion, soutenu notamment dans ce chantier de 145 000 € par la Ville de Besançon, GBM, le Centre national de la musique, de nombreux partenaires et donateurs.

Visibilité améliorée

Désormais, la capacité d'accueil pour les spectateurs passe de 52 à 114 places confortables en configuration debout. Pour fêter l'événement, un concert est programmé le 17 février, avec trois groupes du Bastion et des DJ sets pour compléter l'affiche et marquer le début d'une nouvelle ère… et d'une nouvelle aire pour le public.

PLUS D'INSPIRATION

La patinoire en fête

Sous les sunlights… de la patinoire, avec la soirée Sons et lumières du vendredi 9 février, dès 21h. Emmitouflés et en rythme, patineurs et patineuses vont « s'ambiancer » aux sons du moment, grâce à un DJ set qui mettra sans nul doute le feu à la glace, sous des rampes de lumières festives.
Clown, hippie, sorcière, licorne ou zombie seront eux aussi les bienvenus pour fêter Carnaval sur la glace, le mercredi 14 février dès 14h15. Un concours du meilleur déguisement récompensera les patineurs et patineuses de l'après-midi avec de nombreux lots à la clé.

Soirée zen à la piscine

La piscine La Fayette de nuit, plongée sous un éclairage chaleureux et des lumières d'ambiance… Tentez l'expérience Soirée zen, 2e édition du genre proposée le samedi 3 février de 18 h à 23 h. Au menu de cette parenthèse à laquelle seront conviés une vingtaine de partenaires : vrais moments de bien-être et de tranquillité, activités détente dans l'eau, mais aussi hors de l'eau avec massages, initiations sportives et séances collectives. Le tout agrémenté de pauses dans des chaises longues avec boissons chaudes et dégustations… Le rêve au cœur de l'hiver.

+ Programme et billetterie sur besancon.fr, piscine à partir du 17 janvier à 10 h. Soirée destinée aux adultes. 9 € dont un massage compris. Nombre de places limité.

Vacances scolaires

Jeux gonflables, jardins aquatiques, initiations variées pour petits et grands dans les piscines de Besançon, les mardis 20 et 27 février de 14 h à 18 h à La Fayette et les mercredis 21 et 28 février de 14 h à 17 h à Mallarmé.

DANNEMARIE SUR CRÊTE
13e édition du cross du Grillon

Sera-t-il blanc, gelé, pluvieux ou ensoleillé ce 13e top départ du Cross du Grillon programmé le dimanche 14 janvier ? *« Il sera en tout cas exceptionnel, commente l'organisation puisque, pour la première fois, il est aussi l'épreuve support des championnats du Doubs et du Jura. Les clubs seront là avec 8 courses selon leur niveau ! »* Les licenciés et les autres avaleront le parcours de 8 km en boucle, entre chemins et sous-bois, selon les catégories. Les plus jeunes, dès 3 ans, pourront eux aussi s'essayer au cross sur une petite distance (500 m), bien sûr non chronométrée. Sécurisé et en pleine nature, le Grillon débutera au stade de Dannemarie. Inscription gratuite jusqu'au samedi 13 janvier à 12 h sur even-outdoor.com… avec certificat médical de rigueur pour les compétiteurs.

Le Grand 8 : décollage hivernal

Pas d'hibernation pour le Grand 8 malgré la saison hivernale. L'association Côté Cour propose, pour cette édition soutenue par Grand Besançon Métropole, plusieurs spectacles, entre poésie, théâtre et émotion. Toujours concoctés pour petits et grands, ces moments à voir en famille débuteront en 2024 à la Maison des loups de Boussières qui accueillera le dimanche 21 janvier le collectif Tangram de Stuttgart pour *L'ombre des choses* (17 h, dès 4 ans).

Thise puis Vieilley

Un réjouissant spectacle dans le monde des ombres, où marionnettistes et lampes de poche embarquent le spectateur dans un univers magique. Thise recevra ensuite dans sa salle des fêtes, le dimanche 11 février (17 h 30, dès 6 ans), la Cie portugaise Caótica pour son spectacle *Viedir*, une réflexion entre « vieillir » et « grandir ». Enfin, la Cie bisontine Prune se produira à Vieilley le mercredi 28 février pour une représentation de son tout nouveau spectacle Rivières… (salle des fêtes 17h, dès 3 ans). Pour l'écrire, la compagnie Prune a voyagé d'une région de France à l'autre, ramenant les mots pour dire l'eau et la rivière dans différentes langues régionales venues de Bretagne, du Jura, du Doubs, du Pays basque. Une plongée aquatique où surgissent une grenouille, un héron… À découvrir !

+ www.cotecour.fr

Drôlement Bien #2, pour rire en boucle

« Plus familial et pas du tout élitiste, Drôlement Bien propose cette année 24 spectacles, 7 comédies cultes, 12 lieux – Kursaal, Micropolis, théâtre Ledoux, Scènacle, CHU... – et de nombreuses activités annexes. Cette 2e édition est aussi le plus grand festival d'humour en France, se réjouit Hamid Asseila, producteur de NG Productions. *En effet, avec 12 000 spectateurs l'an passé sur 4 jours, nous devançons Bordeaux qui a accueilli 13 000 spectateurs mais sur 8 jours. »*

Rire pour toute la famille

Alors, du 18 au 21 janvier, ne manquez pas de rire en boucle avec Redouane Bougheraba, D'Jal, Ahmed Sylla, Blandine Lehout et tant d'autres, sans oublier des initiations à l'improvisation. Parmi les comédies cultes à revoir, comme *Paddington* ou *Les Bronzés*, les 30 ans de *La cité de la Peur* des mythiques Les Nuls raviront les amateurs… d'autant qu'elle sera prétexte à *« La grande enquête ». « Comme dans le film où le projectionniste disparaît,* poursuit NG Productions, *celui du Megarama se volatilisera, entraînant les spectateurs dans un jeu de pistes au centre-ville. »* Et puis aussi des séances de yoga du rire et de yoga pour les enfants, des ateliers de dessin de presse ou encore le Bal des Sales Gosses au Kursaal, dès 3 ans. Il y en a pour tous les goûts !

+ Réservations : drolementbien.fr 03 81 54 20 47 et points de vente habituels.

Un début d'année en musique

Avec de nombreux ensembles amateurs, des stages et des pratiques régulières, les écoles de musique associatives du Grand Besançon sont particulièrement actives. Se produire en public est l'une des clés de voûte de la pratique musicale pour les élèves. En ce début d'année, l'école de musique du Plateau donnera le La avec un concert des formations orchestrales, le 20 janvier à Gennes (18 h) : soundpainting, accompagnement orchestral d'un conte sonore, chœur, haka et jeu rythmique avec des objets du quotidien.

Programme hétéroclite

Amuso, l'école du sud-ouest de Besançon, proposera ensuite deux rendez-vous : la galette des rois en musique le 28 janvier à 15 h (maison de Velotte) avec un concert suivi d'un moment gourmand. La Pause musicale, temps fort mensuel pour les élèves qui restituent leurs progrès, se déroulera le 16 février à 19 h (lieu non défini).

Le CAEM, l'école de musique à Planoise, présentera Idencité, le 24 février au centre Mandela (19 h). Après une semaine intense de pratique collective des musiques actuelles, ce concert réunira une vingtaine de jeunes de 11 à 17 ans. Idencité, soutenu par le dispositif du Contrat de Ville, permet à ces jeunes de s'initier à la scène et à la pratique musicale tout au long de l'année.

Nuit Romantique de la musique de chambre

La 6e Nuit de la musique de chambre se déroulera le 19 janvier de 18 h à minuit, à la cité des Arts et dans le bel hôtel de Grammont, toujours orchestrée par l'ensemble Tetraktys, en partenariat avec le Conservatoire et le Rectorat. Ses 8 musiciens professionnels, accompagnés par une quinzaine d'étudiants du CRR, invitent le public à partager cette Nuit Romantique, avec un choix contrasté d'œuvres musicales et de formations instrumentales.

La maison de quartier de Planoise hôte des répétitions

Plus qu'en peinture ou en littérature, c'est en musique que ce courant esthétique exprime des sentiments que seules les mélodies et harmonies peuvent dire, et qui s'est épanoui de l'aube du XIXe siècle à la Première Guerre mondiale. Au programme de la soirée : Dvorak, Schubert, Schumann, Borodine, un extrait de la Symphonie fantastique de Berlioz entre autres…

D'une belle nuit, l'événement a pris de l'ampleur en proposant un accès public et gratuit aux répétitions le 12 janvier (17 h 30) à la maison de quartier de Planoise ainsi que des séances commentées pour les classes et une formation enseignants, les 17 et 18 janvier.

Comme lors des deux dernières éditions, deux programmes de la Nuit seront déclinés dans deux communes du Grand Besançon au printemps prochain.

+ https ://conservatoire.grandbesancon.fr/ et réservations : resa.tetraktys@gmail.com — 06 09 72 74 03

ERDIL, vous avez un message ?

Pionnière dans le traitement automatisé des messages clients, ERDIL Besançon cumule les bons points et les trophées. Rencontre avec Séverine Vienney, sa Présidente.

Quelles sont les phases du développement d'ERDIL et ses spécificités ?

En 2004, les entreprises ne s'intéressaient pas aux retours de leur clientèle, laissant dormir des milliers de mails. Pionnier, Nestlé nous a demandé un prototype d'analyses. Ce fut le début de l'aventure, celui du traitement automatique des messages clients développé notamment avec Guillaume Robardet, actuel Directeur Général.

Et aujourd'hui ?

Nous avons validé l'innovation de notre technologie, développé et affiné le process. Après Nestlé, il y a eu Leroy Merlin, Groupama, Orange, Stellantis, Meetic, Sephora... Plusieurs ont souhaité développer notre solution à l'étranger, ce que nous faisons désormais en 20 langues, avec 10 linguistes dans notre équipe et plus de 30 clients grands comptes.

Concrètement, comment travaille ERDIL ?

Notre solution analyse automatiquement des millions de messages (courriels, formulaires, réseaux sociaux), c'est la partie informatique pure qui inclut une analyse sémantique du langage naturel. Ces verbatim sont ensuite modélisés par nos linguistes, dans leur langue d'origine. Le résultat permet aux clients d'ERDIL de visualiser, comprendre et exploiter les messages de leurs clients, en révélant des tendances de consommation souvent négligées.

Vous avez reçu le Trophée RSE 2023 Bourgogne Franche-Comté : de quoi s'agit-il ?

Une récompense dont nous sommes fiers, qui souligne l'Innovation sociale et la Qualité de Vie au Travail, tout comme le prix « Bonnes pratiques RH » décerné par Halte Discriminations. ERDIL est une équipe avec une grande diversité de profils : 11 femmes, 12 hommes, 8 nationalités, de 24 à 60 ans !

Dans l'entreprise, nous faisons le maximum pour que chacun vienne et reparte du travail avec le sourire. Ainsi les horaires sont souples, on peut télétravailler jusqu'à 2 jours, sans obligation… Il y a deux ans, lors de la construction de nos nouveaux locaux, nous avons installé des bureaux à hauteur réglable et avons tenu compte des souhaits de chacun : une cuisine pour déjeuner, un espace détente avec un baby-foot et un panier de basket, une terrasse, des douches pour les sportifs, des bornes électriques sur le parking. Et chaque lundi, nous faisons livrer 8 kg de fruits pour que chacun ait son plein de vitamines…

PLUS D'EXPRESSION

ESPACE D'EXPRESSION **LIBRE DES ÉLUS COMMUNAUTAIRES**

PLUS Grand Besançon ouvre ses colonnes aux élus des différents secteurs géographiques de la Communauté urbaine. Les textes sont publiés sous la seule responsabilité des signataires.

À LA PÉRIPHÉRIE

SECTEUR DAME BLANCHE

L'envie d'avoir envie… d'être maire

La multiplication des violences à l'égard des maires n'est pas une vue de l'esprit, elle révèle une crise civique et démocratique profonde. Entre 2021 et 2022, les atteintes verbales ou physiques à l'encontre des élus locaux ont augmenté de 32 %, *(source ministère de l'Intérieur*) passant de 1 720 à 2 265. Comment s'étonner, dès lors, de l'épidémie de démissions ? 4.000 élus municipaux ont jeté l'éponge depuis 2020 !!! Si servir l'intérêt général matin, midi et soir, est synonyme de menaces en tous genres souvent dans notre sphère privée (domicile, véhicule…) et ce par des individus qui remettent en cause l'autorité de la puissance publique, la situation est gravissime. Toutefois il est difficile de focaliser sur la seule violence toutes les raisons de cette vague de démissions tant leurs causes sont multifactorielles. Néanmoins nous les élus, nous sommes en première ligne pour garantir la sécurité des biens et des personnes et veiller à un climat apaisé dans nos territoires. Continuons à privilégier le dialogue pour canaliser les conflits et les oppositions, accueillons les récentes mesures gouvernementales de protection de manière positive et défendons notre statut d'élu local à défaut de statue. En cette nouvelle année, osons des vœux…

Gilles ORY
Vice-Président
Maire de Bonnay

SECTEUR PLATEAU

Le pôle multimodal de Saône est sur les rails !

Très attendus par les habitants du Plateau, les travaux du pôle multimodal de Saône viennent de démarrer et s'achèveront en septembre 2024. Fruit d'un partenariat fécond entre les différentes collectivités et la SNCF notamment, ce projet constitue une formidable opportunité pour développer les modes de déplacements alternatifs. Le parking de la gare sera tout d'abord réaménagé et un parking de co-voiturage sera édifié. Ce dernier répond à une forte demande sur le secteur. Pour les cyclistes, des abris de vélos sécurisés seront installés à côté de la gare. Trois arrêts de bus seront aussi aménagés pour les lignes Ginko du Grand Besançon et pour les cars des lignes régionales afin de favoriser les déplacements de manière complémentaire au train. Le train justement sera plus facile d'accès grâce aux aménagements des quais prévus par la SNCF. Cette opération démontre une nouvelle fois toute l'importance de l'intercommunalité pour mener à bien des projets structurants pour notre territoire. Ce pôle multimodal qui englobe aussi l'amélioration des réseaux humides, l'enfouissement des réseaux secs, la végétalisation des espaces extérieurs et un travail sur l'infiltration des eaux pluviales représente un investissement de 1,2 million d'euros. Cet aménagement global est aussi à considérer à une plus vaste échelle. Une réflexion est en effet en cours sur la requalification de la zone d'activité proche de la gare. Les mobilités bougent les lignes.

Benoit VUILLEMIN
Maire de Saône
Vice-président de Grand Besançon Métropole

SECTEUR SAINT VITOIS

À l'heure où nous mettons sous presse nous n'avons pas reçu la tribune du secteur Sud-Ouest.

SECTEUR SAINT VITOIS

''La Communauté urbaine exerce au lieu et place des communes membres les compétences suivantes'' (extrait) :
1. En matière de développement et d'aménagement économique, social, culturel de l'espace communautaire
a) Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ;
b) Actions de développement économique ;
Que deviennent les zones d'activités transférées à GBM ? A un moment où les entreprises cherchent à s'implanter sur notre territoire il serait bien de revoir les modalités de cette compétence. Laisser des hectares en friches n'est en aucun cas l'image d'un territoire dynamique, attractif et respectueux de l'environnement que nous souhaitons tous voir.
A l'aube des PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal), ZAN (Zéro Artificialisation Nette), ZAER (Zones d'Accélération des Energies Renouvelables), Loi d'accélération des ENR (Energies Renouvelables), révision du SCoT (Schéma de cohérence territoriale (SCoT)…, il faut impérativement accompagner les projets structurants de demain, mutualiser les grands projets, mieux prendre en compte les spécificités des territoires en favorisant les zones importantes (même petites) pour un développement efficient…

Yves MAURICE
Maire de Pouilley-Français
Conseiller communautaire délégué, accompagnement du réseau des écoles de musique, suivi du Conservatoire à rayonnement régional (CRR).

VILLE DE BESANÇON

MAJORITÉ MUNICIPALE

2024 : Plus vite, plus haut, plus fort, ensemble... pour le Climat !

L'année 2023 s'achève. Elle fut la plus chaude jamais enregistrée. Les effets du réchauffement climatique sont de plus en plus sensibles dans le monde et sur notre territoire. Un exemple parmi d'autres : fin octobre, le niveau d'eau dans nos rivières était extrêmement bas ; il était même possible de traverser le Doubs à pied. Quelques semaines après, des crues importantes touchaient de nombreux territoires français. Tristement inédit.
Et c'est précisément en cette fin d'année 2023 que la Conférence mondiale pour le climat, la COP 28, se déroulait à Dubaï. Une conférence des paradoxes et des incohérences qui s'achève sur un accord final mentionnant pour la première fois les énergies fossiles, mais de manière trop peu contraignante pour nous permettre d'atteindre collectivement l'objectif des 1,5 °C fixé dans l'accord de Paris. La déception ne doit pas laisser place à la résignation. La lutte contre le changement climatique est d'intérêt général mondial, mais c'est au niveau local que les leviers d'actions sont les plus efficaces. C'est pourquoi nous sommes résolus à continuer à faire avancer le Grand Besançon sur la voie de la neutralité carbone à travers un mix énergétique sans énergie fossile, en développant les énergies renouvelables et en limitant nos consommations.
De nombreux projets portés par la collectivité témoignent de notre détermination collective et de notre coopération sur le territoire. Ainsi, l'extinction nocturne de l'éclairage public, l'installation de panneaux photovoltaïques sur les toits et parkings à Planoise, l'extension du réseau de chaleur sont des exemples concrets de cette action au service de l'autonomie énergétique de notre territoire. Au-delà, le développement d'un réseau de pistes cyclables sécurisées, de parking de covoiturage et des transports en commun offre aux habitants de réelles solutions écologiques au quotidien. L'année 2024 sera marquée par les Jeux olympiques de Paris. L'occasion de reprendre à notre compte la devise olympique pour la mettre au service du climat et des plus vulnérables, premières victimes des conséquences du réchauffement climatique ici et à travers le monde. Dans nos communes, dans le Grand Besançon comme au niveau mondial : Agissons plus vite, plus haut, plus fort, ensemble... pour le Climat !
Tous nos vœux d'action, d'engagement et de coopération pour 2024 !

Anthony POULIN
Conseiller communautaire de Grand Besançon Métropole

Du logement accessible pour tous nos habitants !

Nouvellement élu le 9 novembre 2023, conseiller communautaire délégué au logement public et la fracture sociale,
je tenais à me présenter à l'ensemble des Grands Bisontines et Bisontins.
J'ai à cœur la question du logement et ses composantes déclinées dans l'intitulé de ma délégation.
La problématique du logement est une question structurante sur notre territoire, elle permet de déterminer dans notre bassin de vie, l'attractivité et notre bien vivre. Depuis quelques années, nous faisons face à une crise du logement qui implique des difficultés d'accès, faute de disponibilités dû aux retards dans les constructions et de réhabilitations.
Cela engendre des problématiques importantes vu l'ensemble des demandes :
Nos plus jeunes habitants, les nouveaux arrivants…
Des ménages qui souhaitent construire leur vie, sans être obligés de se déplacer.
Faire de notre territoire une terre d'accueil implique donc d'être davantage à l'offensive sur cette question : davantage d'aides et d'accompagnements dans la réhabilitation et la construction de logements,
Des logements sociaux accessibles pour l'ensemble de nos habitants.

André TERZO
Conseiller Communautaire délégué de Grand Besançon Métropole

OPPOSITION MUNICIPALE

Nos vœux pour 2024

Nous voici en 2024, le moment est venu de vous souhaiter, Grandes Bisontines et Grands Bisontins, tous nos vœux de bonheur et de santé à vous et vos proches.
La nouvelle année est propice aux différents vœux et bonnes résolutions. Pour notre territoire, souhaitons donc une amélioration du trafic routier. Les problèmes de circulation sont de plus en plus prégnants et viennent polluer le quotidien de nombreux habitants du Grand Besançon qui se déplacent pour aller travailler. La liaison avec Besançon et ses alentours est toujours plus encombrée. Souhaitons également voir progresser le projet de mise à 2 X 2 voies de la RN 57 entre l'Amitié et Beure.
Les projets de pistes cyclables sont intéressants dès lors qu'ils ne viennent pas ajouter des difficultés au trafic routier déjà saturé. A contrario, lorsqu'ils sont bien pensés, ils sont un atout au service du développement durable. Nous défendons cette vision pragmatique où la contrainte n'est pas omniprésente.
Rappelons également ici, notre souhait de voir un service de transport en commun amélioré, desservant des quartiers bisontins oubliés avec des fréquences améliorées en périphérie. Pour 2024, souhaitons également que la sérénité fasse son retour dans la gouvernance de Grand Besançon Métropole où la recherche du consensus doit toujours prévaloir.
Nous profitons de cette tribune pour vous assurer de notre mobilisation à votre service. Vous pouvez d'ailleurs nous contacter en cas de besoin.
Nous vous souhaitons une très bonne année 2024

Marie LAMBERT et Ludovic FAGAUT
Conseillers communautaires de Grand Besançon Métropole

Nos vœux pour 2024 : Qualité du Service Public, Mobilités, Energie et Emploi.

En 2024, nous restons mobilisés sur les sujets qui comptent pour vous.
Nous défendrons un meilleur accueil du public, des services efficaces et de qualité.
Les mobilités sont au cœur de vos préoccupations. Nous avons porté avec réussite l'achèvement du contournement ouest par la RN57 entre Micropolis et Beure. Nous serons vigilants sur la qualité du réseau Ginko, la desserte de Besançon par le train et nous appuierons la construction de nouvelles pistes cyclables, sans opposition dogmatique avec les autres modes de transport.
Nous souhaitons accélérer l'action du Grand Besançon sur deux enjeux de premier plan :
- La production d'énergies renouvelables pour lutter contre le changement climatique et protéger les ménages, les artisans et les industries de la hausse des prix de l'énergie.
- Le déploiement de nouvelles zones d'activités économiques pour le développement de nos entreprises et la création d'emplois locaux.
Meilleurs vœux à tous pour 2024. Bonne santé et prospérité pour le Grand Besançon !

Laurent CROIZIER
Député du Doubs
Conseiller communautaire du Grand Besançon

D'EMPLOIS

On recrute !

Pour vous offrir une qualité de service au quotidien dans tous les domaines, la communauté urbaine du Grand Besançon, la ville de Besançon et son CCAS font appel à l'expertise et aux compétences de leurs près de 3 000 agents déployés sur tout le territoire. Nos métiers vous intéressent ? Découvrez ci-dessous les offres d'emploi actuellement ouvertes

Grand Besançon Métropole

- **Un.e adjoint.e de gestion administrative et d'accueil** pour le département des mobilités
- **Un.e aide-soignant.e** pour le service de soins infirmiers à domicile
- **Un.e chef.fe du secteur scolarité** pour le Conservatoire à rayonnement régional
- **Un.e cadre expert** pour le pilotage du plan pluriannuel d'investissement et de fonctionnement (PPIF)
- **Un.e adjoint.e de gestion administrative** pour la gestion financière des subventions reçues
- **Un.e conducteur.trice travaux** tous corps d'état
- **Un.e chauffeur.euse agent.e logistique** au sein du pôle industriel du Sybert
- **Un .e agent.e de pilotage** des ouvrages enterrés assainissement
- **Un.e chargé.e de mission études et observatoires**
- **Un.e directeur.trice de la performance et du conseil de gestion**
- **Un.e chargé.e de gestion du système d'information des ressources humaines**

Ville de Besançon

- **Deux assistants.tes** de conservation du patrimoine et des bibliothèques
- **Des Jardinier.ère.s** des espaces sportifs
- **Adjoint.e de gestion administrative** pour les Musées du Centre
- **Responsable des équipes** d'accueil et de surveillance pour les Musées du Centre
- **Des animateur.trice.s référent.e.s périscolaire.s** à temps non complet (60%)
- **Un.e chargé.e de gestion financière et marchés publics** pour les Musées du Centre
- **Un.e Maraicher.ère**
- **Agent.e.s de surveillance** de la voie publique (ASVP)
- **Agent.e d'accueil** des inscriptions pour la direction de l'éducation
- **Des animateur.trice.s référent.e.s périscolaire.s** à temps non complet (60%)
- **Directeur.trice.s** d'accueil de loisirs multisites périscolaires

+ Retrouvez l'ensemble de nos offres d'emploi sur notre site internet : www.grandbesancon.fr / rubrique emplois.

MAGAZINE BIMESTRIEL – GRAND BESANÇON MÉTROPOLE – La City 4, rue Gabriel Plançon – 25043 Besançon cedex – Tél. 03 81 87 88 89 • Courriel : magazine@grandbesancon.fr – www.grandbesancon.fr • Directrice gérante de la publication : Anne Vignot • Directrice de la communication : Christine Bresson • Rédacteur en chef : Florian Pasqualini • Comité éditorial : Christine Bresson, Gabriel Baulieu, Martine Menigoz, Pierre-Alain Thiebaud, Florian Pasqualini Journalistes : Nadine Eybert-Baud, Véronique Vuillemin-Filippi, Nicolas Bruder • Relecture : Isabelle Le Cerf • Crédit photo : Jean-Charles Sexe, Emmanuel Eme, Éric Chatelain, Ludovic Godard, DR, sauf mention contraire • Abonnement : 1 an 6 numéros (15 €) • Maquette – mise en pages : agencescoopcommunication, 14004-MEP – Impression : Groupe MAURY, zone industrielle, 45330 Malesherbes • Distribution : Adrexo • Régie publicitaire : Agence ELIXIR Besançon 03 81 81 28 75 • Représentant légal : Anne Vignot • Dépôt légal : Janvier 2024 – N° ISSN 1634-3476 – Édité à 104 000 exemplaires.

PEFC 10-31-1282
Certifié PEFC
Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.
pefc-france.org

musée COURBET
Ornans
musee-courbet.fr

Delacroix s'invite chez Courbet

exposition
du 28 octobre 2023
au 4 février 2024

Avec des prêts exceptionnels du musée national Eugène-Delacroix

Hippolyte-Charles Guillrom, *Copie d'après un Autoportrait d'Eugène Delacroix* © Musée du Louvre (dist. RMN-Grand Palais)/ Hervé Lewandowski

Soutenu par MINISTÈRE DE LA CULTURE
Musée National Eugène Delacroix
LOUVRE
Doubs le Département
PÔLE COURBET
Musée d'Orsay
France bleu

à partir de
226 000€

à Besançon
Les 4 vents

Duplex T4 et T5
Jardin individuel arboré
Terrasse aménagée
Garage et parking privatif
Proche des commodités

MOYSE
PROMOTION IMMOBILIÈRE

www.moyse-promotion.fr - 03.81.61.77.00

UIMM
PÔLE FORMATION
UIMM FRANCHE-COMTÉ

PORTES OUVERTES

SAMEDI - 9h à 16h
27 JANVIER

SAMEDI - 9h à 16h
9 MARS

MERC. - 14h à 19h
10 AVRIL

CAP
BAC PRO
BTS
LICENCE PRO
BACHELOR
INGÉNIEUR

Découvre nos formations par alternance et deviens apprenti de l'industrie !

Belfort - Besançon - Dole - Exincourt - Gevingey - Vesoul
Plus d'informations sur www.formation-industries-fc.fr

PORTES OUVERTES

Enseignement supérieur
17 janvier 2024 de 13h30 à 17h

Pour toutes les formations
09 mars 2024 de 9h à 16h

APPRENDRE DES MÉTIERS UTILES

4e - 3e EA
DÉCOUVERTE PROFESSIONNELLE

CAPA SAPVER
SERVICES AUX PERSONNES ET VENTE EN ESPACE RURAL

BAC PRO GMNF
GESTION DES MILIEUX NATURELS ET DE LA FAUNE

BAC PRO SAPAT
SERVICES AUX PERSONNES ET ANIMATION DANS LES TERRITOIRES

BAC PRO TCVA
TECHNICIEN CONSEIL VENTE EN ALIMENTATION

BTSA
TECHNICO-COMMERCIAL
Produits alimentaires et boissons

Lycée François-Xavier Besançon

CNEAP

Tel 03 81 25 01 40
7, rue du Chapitre Besançon
www.lycee-francoisxavier.fr